

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
» » ».....	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUCLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 «

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

APRÈS LE BALLOTAGE

Le scrutin de dimanche a confirmé les prévisions des élections du 6 mai. Les républicains de gauche l'emportent presque partout, et grâce aux désistements disciplinés qui se sont produits dans les partis avancés, le triomphe des radicaux-socialistes dépasse toute les prévisions.

Il est facile dès aujourd'hui, de se rendre compte de la constitution des partis dans la nouvelle Chambre.

A l'extrême-droite, le groupe monarchiste et les débris du nationalisme, puis les progressistes diminués dans leur nombre et dans leurs chefs; au centre, les républicains de gauche et les radicaux, à l'extrême-gauche, les socialistes de diverses nuances.

On peut donc prévoir la formation d'une majorité dont les frontières seront, d'un côté, les anciens progressistes, et, de l'autre les socialistes.

Cette majorité, composée d'hommes ayant voté la loi de Séparation et à peu près d'accord sur un programme minimum de réformes, ne saurait être entamée, ni par les groupes de droite ni par les groupes de gauche. Elle aura une vie propre et on ne pourra pas lui reprocher, comme sous le ministère Méline, d'avoir recours aux voix conservatrices ou, comme sous le ministère Combes, de solliciter l'appui des socialistes.

Le parti radical ou radical-socialiste, c'est tout un, va donc se mouvoir à l'aise dans un champ élargi et il serait sans excuse s'il ne faisait pas aboutir les réformes annoncées, car il ne sera gêné ni par les oppositions d'extrême-droite, ni par celles d'extrême-gauche.

Pour être juste, il faut reconnaître que cette majorité élargie ne compte pas que des radicaux de la première heure et que parmi les élus qui y siègeront on pourra relever les noms de nombreux républicains ayant fait partie des groupes modérés dans les Chambres précédentes. Mais cette constatation n'est pas faite pour affaiblir l'affirmation que la majorité sera radicale, car les anciens modérés qui s'y sont fait place par leur programme électoral ont accompli une évolution qui leur est commune avec leurs électeurs, évolution dont on ne saurait le blâmer puisque c'est le propre du régime républicain de pousser les hommes en avant vers le progrès des idées démocratiques.

Une autre conséquence des élections complétées par le scrutin de ballottage, c'est la fin, la mort du cléricalisme.

Cela ne veut pas dire l'abolition de l'idée religieuse chrétienne, mais la suppression d'un état d'esprit qui subordonnait la politique à la religion et qui faisait intervenir ledogme dans la discussion et le règlement des affaires civiles et politiques.

Cet événement marquera certainement une date historique, car depuis les origines de la société française, la papauté, les évêques ou les catholiques laïques, qui n'étaient pas les moins exaltés, ont toujours influé sur la marche des affaires de notre pays tant au point de vue intérieur qu'au point de vue de la politique étrangère.

On pourrait se demander si ce nouvel état d'esprit n'est pas une conséquence de la Loi de Séparation ou si la promulgation de cette dernière a été une pierre de touche servant à reconnaître les véritables sentiments du pays.

Je pencherais pour cette dernière opinion, mais il importe peu puisque le fait est indéniable et qu'il est constaté par le résultat même des élections, mieux encore qu'il n'eût pu l'être par un référendum suivant les formules plébiscitaires.

Voilà donc un élément de discussion ou de digression qui va disparaître de la Tribune française pour laisser la place à la préparation des lois économiques et sociales, sujets assez vastes pour occuper à eux seuls les sessions parlementaires.

La Chambre des députés, affranchie

des discussions irritantes, pourra enfin remanier la législation fiscale, travailler à l'amélioration du sort des travailleurs, réformer les vieilles lois judiciaires et doter la France d'institutions appropriées à ses nouveaux besoins.

C'est le souhait qu'à l'aurore de cette législature tous les bons citoyens doivent former du fond du cœur, et c'est avec le vif espoir de la voir s'accomplir que nous saluons la Chambre qui vient, en reconnaissant que celle qui s'en va a largement préparé le terrain de ses évolutions.

L. DUPUY-DUTEMPS,
ancien Ministre.

EN RUSSIE

Le pape Gapone

L'affaire Gapone est loin de s'éclaircir.

Le Figaro publie la lettre suivante qu'il reçoit de Saint-Petersbourg :

« Je me hâte de vous écrire, parce que les nouvelles qui de nouveau circulent au sujet de Gapone vous paraissent sans doute bizarres, et vous incitent peut-être à vous demander si j'étais bien sûr de celles que je vous envoyai. Eh bien ! la comédie continue, et la police semble s'y associer dans l'espoir de se débarrasser ainsi d'une affaire au sujet de laquelle l'enquête et ceux qui prétendent que Gapone les avait trahis et ceux qui ne cessait d'avoir foi en lui et qui voulaient le retrouver. Il n'y a du reste aucune enquête judiciaire, quoique, d'après ce que l'on raconte, il y ait eu crime ; ce qui prouve combien en haut lieu on sait à quoi s'en tenir. J'ajoute que, pour qui connaît Gapone, — moi, je ne l'ai jamais vu, — le portrait qu'on publie de son cadavre n'a aucune ressemblance avec lui »

Je répète donc que Gapone est au fond d'un couvent et qu'il ignore sa strangulation comme ses autres avatars ».

Insurrection des paysans

Les journaux publient un télégramme rapportant que l'administration de l'arrondissement militaire d'Odesa a reçu une circulaire gouvernementale l'avertissant que se préparait, aux environs d'Odesa, une insurrection de paysans et une agression collective de révolutionnaires contre les hauts fonctionnaires militaires et que les révolutionnaires comptaient sur le concours d'une partie des troupes. Cette circulaire prescrit à l'administration de prendre des mesures en conséquence.

L'attitude des sphères gouvernementales supérieures envers l'annistie politique est très énigmatique, elle est plutôt hostile. Il paraît certain que l'annistie plénière sera refusée. On peut espérer tout au plus qu'aura lieu une annistie partielle compliquée de nombreuses clauses conditionnelles et restrictives.

Il est très probable aussi que le gouvernement se bornera à continuer simplement des libérations successives commencées depuis plusieurs semaines dans différentes provinces, parmi les groupes de détenus politiques considérés comme les moins coupables et les moins dangereux.

Les partis rétrogrades

Le Messager officiel insère, chaque jour, des télégrammes adressés à l'empereur par les partis rétrogrades et les groupes conservateurs, le suppliant de n'accorder ni l'annistie, ni l'abrogation de la peine de mort, qui ne ferait qu'accroître le péril révolutionnaire.

Sanglante répression

Les journaux publient d'horribles détails sur les répression exercées par la police, les troupes et les affiliés aux partis politiques rétrogrades qui avaient entraîné avec eux la population, sur les manifestants du 1^{er} mai à Simbirsk, Volodgda, Mouroum et Tsaritsine.

L'ÉGAL DE L'HOMME

Le chien n'est pas seulement l'ami de l'homme, un ami pas toujours aussi bien traité qu'il le faudrait.

C'est son égal sous certains rapports...

Chaque jour les progrès de la science nous démontrent qu'avec notre stupide orgueil nous prenons en ce monde une place excessive.

Nous avons commencé par croire que l'univers n'avait été fabriqué que pour notre usage personnel.

C'est pourquoi on assurait jadis que le soleil se promenait autour de la terre, dans le seul but de l'éclairer, jusqu'au moment où Galilée s'avisait d'expliquer ce qu'était la terre qui se livrait à ce petit voyage, tout de même qu'une mouche autour d'une chandelle.

Depuis lors, il nous a fallu faire notre deuil de beaucoup de nos prétentions, et il nous est sensible de savoir que, semblables à nous, sous ce rapport, les animaux peuvent être atteints de maladies distinguées dont nous pensions avoir le monopole.

C'est ainsi qu'il y a des juments hystériques et peut-être ne serait-il pas impossible de rencontrer au cimetière de malheureux escargots rendus neurasthéniques par le voisinage des morts.

Il nous restait encore quelque chose, une dernière joie, un avantage incontesté.

L'homme seul paraissait susceptible de devenir torqué et digne d'être enfermé parmi les gens d'esprit sain qui peuplent les maisons d'aliénés.

Eh bien ! ceci va encore lui manquer.

L'échelon est franchi ! Le chien, l'honnête chien, le bon chien, s'est piqué d'honneur, et parallèlement, un médecin de Blois et deux professeurs d'Alfort viennent de publier des observations sur la folie de cet animal.

Elle est exactement semblable à la nôtre, accompagnée des mêmes phénomènes et destinée à passer par les mêmes phases, pour aboutir au même dénouement.

Devant de pareilles constatations on se sent pris d'un intense découragement, et l'on est dégoûté d'être un homme.

Guérison de l'Alcoolisme

Nos corps ne sont point des gargouilles, On l'a dit, bien avant Chaulieu. L'eau fut faite pour les grenouilles... En boire, c'est offenser Dieu !

Telles sont les saintes paroles, placées par un chansonnier de mes amis dans la bouche du digne recteur de son village.

J'estime, et tous les vrais buveurs estimeront avec moi, que ce cantique exprime des idées fort justes, car, si nous sommes les premiers des hommes, nous autres fils de France, — ceci dit sans vanité, — c'est parce que nous aimons le vin et que nous savons le boire.

Où ! parce que nous savons le boire, à l'exception des Bordelais, par exemple, qui ne l'aiment que pour le vendre.

Et c'est aussi parce que nous le savons boire, que nos ivrognes eux-mêmes ne sont pas des alcooliques. Nous avons l'ivresse saine et hygiénique, ce qui est tout bonnement merveilleux.

Ceci me ramène à mon sujet. Je voulais vous dire un mot des grands efforts qui se poursuivent en ce parti pour enrayer l'alcoolisme, mal qui, avec la tuberculose, fait le plus de ravages parmi les hommes.

En Suède, en Allemagne, au Danemark, en Suisse, des établissements spéciaux ont été créés pour la guérison de ce fléau, et des résultats importants sont acquis chaque année.

C'est ainsi que dans le cours de 1904, soixante-quatre buveurs, recueillis à l'asile d'Etoignières, canton de Vaud, ont été rendus à la santé par une di-

minution graduelle de leur habituelle consommation d'alcool.

Or, dix-neuf, parmi ces malheureux, étaient atteints d'alcoolisme chronique. On voit donc qu'il n'est pas impossible de ramener à la sobriété un homme en apparence condamné à l'ivresse perpétuelle.

Tous ces malades vivent ensemble, fraternellement, et les médecins qui les soignent estiment que l'exemple mutuel qu'ils se donnent est d'un effet puissant sur leur volonté et contribue dans une large mesure à l'amélioration constatée.

Cependant, quelques simulateurs parviennent à se glisser parmi les hommes sincères, et, détail comique, ceux-là sont tous des individus parlant un langage religieux et ayant été membres de Sociétés de tempérance ! Il faut croire que depuis Charles Dickens, qui en a fait un si joli tableau dans son *Picwick*, ces Sociétés n'ont pas beaucoup changé.

Est-ce que, de même que les maisons de correction produisent souvent des gredins, les associations de tempérance seraient des pépinières d'ivrognes.

J'aime à croire le contraire.

Et là-dessus, Arsenic, tavernier du diable, comme on dit dans la *Tour de Nesles*, allez, mon garçon, nous chercher une bonne bouteille de Bourgogne !

INFORMATIONS

Les Elections

STATISTIQUE

Nous connaissons maintenant les résultats définitifs de 154 circonscriptions. Ils se décomposent comme suit : conservateurs et libéraux réels, 4 ; nationaliste réels 1 ; progressistes réels, 5 ; progressistes nouveaux, 2 ; républicains de gauche réels, 13 ; républicains de gauche nouveaux, 11 ; radicaux réels, 18 ; radicaux nouveaux, 13 ; radicaux-socialistes réels, 31 ; radicaux-socialistes nouveaux, 25 ; socialistes unifiés réels, 6 ; socialistes unifiés nouveaux, 17 ; socialistes indépendants réels, 3 ; socialistes indépendants nouveaux, 4 ; antisocialiste (Biétry), 1. Total, 154.

Il manque les résultats des deux circonscriptions de La Réunion, où le scrutin n'aura lieu que le 27 mai, ainsi que de la circonscription de Millau, dont les résultats ne seront connus qu'après que la Commission de recensement aura statué.

Les conservateurs gagnent 4 sièges ; Les nationalistes perdent 11 sièges ; Les progressistes gagnent 1 siège ; Les républicains de gauche gagnent 8 sièges ;

Les radicaux gagnent 10 sièges ; Les radicaux-socialistes gagnent 20 sièges ;

Les socialistes unifiés gagnent 17 sièges ;

Les socialistes indépendants gagnent 4 sièges.

D'après les déclarations faites par les élus avant les scrutins on peut estimer que la nouvelle Chambre comprendra sur les 585 élus actuels : 78 conservateurs et libéraux, 24 nationalistes, 77 progressistes, 77 républicains de gauche, 110 radicaux, 143 radicaux-socialistes, 56 socialistes unifiés, 19 socialistes indépendants, 1 anti-socialiste (Biétry). Total, 585.

La situation sociale des élus

La nouvelle Chambre comprend : 120 propriétaires, agriculteurs ou viculteurs, 119 avocats, 30 industriels, manufacturiers ou entrepreneurs, 2 armateurs, 3 banquiers, 1 agent de change, 46 médecins, 9 pharmaciens, 2 vétérinaires, 29 journalistes, 11 hommes de lettres ou publicistes, 26 professeurs, 2 artistes peintres, 2 curés, 22 anciens officiers de l'armée de terre, 4 anciens officiers de marine, 24 anciens magistrats, 5 anciens maîtres des requêtes ou auditeurs au Conseil

d'Etat, 7 notaires, 12 avoués, 10 anciens sous-préfets, secrétaires généraux ou conseillers de préfecture, 7 anciens diplomates. La Chambre contient 8 membres de l'Institut, dont 4 de l'Académie française. Elle comprend en outre 14 anciens élèves de l'école polytechnique, 2 anciens élèves de l'école normale, 6 anciens élèves de l'école Centrale et 4 anciens élèves de l'école des Chartes.

La réunion de la Chambre

La nouvelle Chambre se réunira le vendredi 1^{er} juin prochain. La réunion aura lieu de plein droit, la session actuelle dont la durée légale est de cinq mois n'étant pas terminée et l'Assemblée issue des élections des 6 et 20 mai se substituant à celle dont le mandat expire, pour compléter la période de session ordinaire prévue par la Constitution. On sait qu'à la différence des années ordinaires, on doit élire, au début de chaque législature nouvelle, un président provisoire jusqu'au jour de l'élection du bureau définitif. Le doyen d'âge ne présidera que la première séance, celle du 1^{er} juin, où l'on doit se borner à élire le président provisoire.

Le doyen d'âge sera, dans la nouvelle Chambre M. Louis Passy, député conservateur de l'Eure, membre de l'Institut, qui est âgé de soixante-seize ans. Il sera assisté des six plus jeunes membres, comme secrétaires. Les deux membres les moins âgés sont deux nouveaux, M. Besnard, avocat, député d'Indre-et-Loire, né le 12 avril 1870, et M. Grillon, député de Meurthe-et-Moselle, secrétaire général de préfecture en disponibilité, ayant à peu près le même âge. L'usage est de choisir pour président provisoire, le personnage qui sera appelé ultérieurement au poste de président définitif. Cette élection fournit à la majorité de la nouvelle assemblée, l'occasion de se manifester dès son entrée en fonctions et de marquer son orientation politique.

C'est M. Henri Brisson qui, dès maintenant, est désigné par le parti radical et radical-socialiste pour la présidence.

Le Congrès des agents des postes et télégraphes aura lieu les 7, 8 et 9 juin.

Les garçons coiffeurs de Paris menacent de se mettre en grève si les patrons n'accordent par la fermeture des magasins le dimanche.

Dimanche a eu lieu l'inauguration du tunnel du Simplon. Le roi d'Italie assistait à cette cérémonie.

La deuxième conférence de la paix

Le gouvernement a déposé un projet demandant l'approbation de la Chambre pour le protocole que le gouvernement Russe, en vue de faciliter la participation à la deuxième Conférence de la paix des puissances non représentées à la première Conférence, veut faire signer aussitôt après l'ouverture de la seconde Conférence par les plénipotentiaires de la Convention de 1899.

Ce protocole tend à déclarer que les puissances non représentées à la première Conférence, mais invitées à la seconde, sont considérées comme adhérentes à la convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux du moment où elles auront communiqué cette adhésion au gouvernement néerlandais.

Le protocole tend à déclarer que les puissances non représentées à la première Conférence, mais invitées à la seconde, sont considérées comme adhérentes à la convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux du moment où elles auront communiqué cette adhésion au gouvernement néerlandais.

Le protocole tend à déclarer que les puissances non représentées à la première Conférence, mais invitées à la seconde, sont considérées comme adhérentes à la convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux du moment où elles auront communiqué cette adhésion au gouvernement néerlandais.

Mesures de préservation dans les mines

Les ingénieurs du contrôle viennent d'imposer à la Compagnie de Courrières et à toutes les Compagnies minières les prescriptions suivantes :

- 1° Un système d'arrosage contre les poussières ;
- 2° L'interdiction de lampes à feu nu ;
- 3° L'interdiction du foudroyage ;
- 4° L'interdiction de l'emploi de goyaux, ce qui entraîne le doublement de chaque fosse ; chaque partie de la mine devra se suffire à elle-même, de façon à localiser tout accident grave ; tout puits d'extraction devra donc être doublé par un puits d'aérage.
- 5° Obligation d'installer un aérage simple, bien ordonné, à branches indépendantes les unes des autres ;
- 6° Constitution d'un matériel de sauvetage et entretien d'une équipe de sauveteurs toujours entraînée.

L'inspection de Guillaume II en Alsace-Lorraine

On a remarqué que Guillaume II a inspecté cette fois avec un soin plus méticuleux les garnisons frontalières d'Alsace-Lorraine.

D'après des informations qui circulent à Belfort, et qui viennent de bonne source, l'empereur aurait précisément parcouru la ligne frontière pour apprécier la valeur des précautions militaires qui avaient été ordonnées l'an dernier. Or, il n'a pas été satisfait des constatations qu'il a faites sur place. Il aurait même à plusieurs reprises critiqué les dispositions arrêtées en montrant leur insuffisance pratique. Il aurait dénoncé leur caractère trop hâtif, alors qu'elles eussent dû être plus mûries. Enfin, les personnalités responsables auraient reçu le témoignage de ce mécontentement.

Petites Nouvelles

On annonce que le Shah de Perse est gravement malade.

Les femmes anglaises réclamant le droit de suffrage, se sont livrées à Londres à une grande manifestation.

Le Figaro prétend que le pape Gapone n'aurait pas été exécuté par les révolutionnaires russes et qu'il serait en ce moment dans un couvent.

Le congrès des agents des postes et télégraphes aura lieu les 7, 8 et 9 juin.

Les garçons coiffeurs de Paris menacent de se mettre en grève si les patrons n'accordent par la fermeture des magasins le dimanche.

Dimanche a eu lieu l'inauguration du tunnel du Simplon. Le roi d'Italie assistait à cette cérémonie.

CHRONIQUE LOCALE

Note de la Place

MM. les officiers de la réserve et de l'armée territoriale sont prévenus que d'importantes modifications ont été apportées le 27 mars 1906 au règlement ministériel du 16 juin 1897, en ce qui concerne les périodes d'instruction.

« En ce qui concerne les officiers de réserve, la période d'instruction est divisée en deux périodes : période de perfectionnement et période d'application.

a) Période de perfectionnement : destinée à compléter les connaissances acquises. Durée maxima : quatorze jours. Sont délaiguées de cette période, les séances pratiques d'instruction, dont il est parlé plus loin.

b) Période d'application : destinée à mettre en pratique les connaissances acquises. Durée minima : quatorze jours. Elle ne peut être accomplie qu'au moment des évolutions dans les camps, manœuvres avec tirs réels, manœuvres d'automne.

La période d'instruction (23 jours, non compris le jour d'arrivée et celui du départ) peut être accomplie en une seule fois ou par portions.

Les officiers ne doivent se présenter au corps d'affectation qu'après avoir reçu un ordre de convocation, sauf pour les séances pratiques.

Le solde de présence est alloué pour tout le temps de séjour au corps ; mais pour l'ensemble de la période d'instruction, les frais de route (aller et retour) ne sont alloués qu'une seule fois à l'occasion de la période d'application.

Les officiers de l'armée territoriale ont la faculté de fractionner la totalité de leur période dans les conditions prévues pour la période de perfectionnement des officiers de réserve, sauf lorsqu'ils sont convoqués avec les unités dont ils font partie.

Les séances pratiques auxquelles assistent les officiers de réserve ou de l'armée territoriale comptent comme services effectifs et leur durée est déduite de la période de perfectionnement jusqu'à concurrence de quatorze

jours au maximum s'il s'agit des officiers de réserve, ou de quinze jours s'il s'agit des officiers de la territoriale ; une fraction de journée étant considérée comme une journée entière. Chaque journée ainsi déduite donne droit à la solde de présence.

Un certificat délivré par le Chef de Corps établi, pour toute séance pratique considérée comme fraction de période, les droits de l'officier qui y a assisté. Si la séance a eu lieu dans un autre Corps que celui de l'officier, un duplicata de ce certificat est adressé au Chef de Corps d'affectation.

En conséquence, le Colonel commandant le 7^e régiment d'Infanterie informe Messieurs les officiers de la Réserve et de l'Armée territoriale que le Régiment exécutera en 1906, tous les vendredis matin, des manœuvres auxquelles ces officiers pourront assister. S'informer la veille au soir de l'heure du départ qui a lieu généralement vers 5 heures du matin.

Les officiers de réserve et de l'Armée territoriale, des régiments autres que ceux qui se mobilisent à Cahors, devront obtenir le consentement de leur Chef de Corps pour faire compter ces séances comme journées de leur période.

Le Colonel du 7^e régiment d'Infanterie adressera, aux officiers qui en feront la demande, un ordre de convocation ou feuille de réduction donnant droit au tarif militaire sur le chemin de fer.

MM. les officiers qui désireront obtenir des renseignements complémentaires, pourront se présenter tous les jours, excepté le dimanche, de 2 heures à 4 heures, au bureau de mobilisation du 7^e, ou écrire au Colonel de 7^e.

CAHORS

Nos ateliers étant fermés Jeudi, le JOURNAL DU LOT ne paraîtra pas.

La Vérité est toujours bonne à dire !

« Pourquoi l'ex-percepteur a-t-il abandonné l'administration « des finances » ? »

Ce premier élément d'enquête, cette toute petite question ont produit un foudroyant effet sur l'ex-percepteur qui, dimanche, avec force tremolos et force abominables injures, consacra à nos amis, à nous-mêmes, deux longues colonnes sous ce titre suggestif : « Les bandits de la plume. »

Eh bien, soit : de par M. Rougier, au Journal du Lot nous sommes des bandits de la plume !

Seulement un mot :

Comment, voilà un ex-percepteur qui voulant jouer au manitou depuis trois ou quatre mois dans notre arrondissement, à imprimé injures surinjures contre nos amis politiques ; qui durant toute la campagne électorale a trafiqué de sa feuille jadis républicaine, pour le compte de la réaction ; voilà un personnage qui avec une insolence caractérisée menaçait hier encore des personnalités républicaines de faire une enquête sur leur compte, qui traitait les amis de M. de Monzie de requins affamés, de tarés, de véreux, qui publiait pour discréditer ces citoyens des documents faux, et il aurait fallu encaisser sans rien dire ces injures, subir et attendre l'exécution des menaces ?

A d'autres, nous ne sommes pas de ceux-là et n'étant même pas des condottieri qui poignardent dans le dos, nous avons relevé le défi et commencé une enquête sur celui-là qui voulait se faire enquêteur !

C'est en face que nous l'avons faite

et que nous la continuerons, oh non pas parce que l'ex-percepteur nous gêne, non mais pour montrer au public quels sont les gens que la réaction employait et payait ces jours derniers, et pour affirmer que si l'on veut jouer au manitou, morigéner et conseiller, il faut être pur.

Il paraît que notre menace a produit son effet ; nous nous en félicitons.

Et certes, si au cours de ses jérémiades grossières, l'ex-percepteur avoue avoir été un fonctionnaire négligent, — c'est déjà un élément de plus pour notre enquête — à tant que faire il pourrait aller jusqu'au bout de sa confession, et nous confirmer ce que le Réveil du Lot de samedi publiait :

« Oublie-t-il donc surtout qu'on voit graviter dans le sillage de M. Bourdin tel un dogue affamé en quête de l'os qu'il a laissé choir, un percepteur en disgrâce ? »

« L'histoire est d'hier cependant et nous voyons encore la mine de l'humble quémendeur venant solliciter le Réveil du Lot, à qui il attribuait alors quelque crédit, la silence sur sa mise en disponibilité forcée et motivée. Nous nous rappelons enfin les efforts de tous ces républicains, que le réformateur insulte aujourd'hui, pour arracher le coupable à de pénibles désagréments. »

« En vérité, quand un candidat compte de tels satellites de vertu, ses journaux sont mal venus à jeter la pierre et à faire des allusions gratuites à l'endroit de leurs amis d'hier. C'est plus que de l'ingratitude, c'est de l'impudence. »

Eh bien vrai, si tout cela est exact — et c'est exact — puisque une démarche à peu près identique fut faite dans nos bureaux, admirez citoyens, la véhémence protestation de l'ex-percepteur contre nous, les Bandits de la plume !

Jadis, ceux qui ramaient sur les galères royales qualifiaient ainsi les juges qui signaient les arrêts.

Mais qu'importent les injures venant de l'ex-percepteur !...

Contentons-nous de dire la vérité, malgré même qu'en l'espèce la vérité ne plaise pas à l'ex-percepteur ; car si, autant que quiconque et dans tous les cas, plus que l'ex-percepteur, nous respectons ici la vie privée des adversaires — et certains adversaires ne peuvent que s'en féliciter ! — qui donc oserait assimiler la gestion d'une caisse publique à un acte de la vie privée ?

Un intéressé peut-être, mais non le contribuable !

Dès lors, félicitons-nous d'être des bandits de la plume si la moralité politique doit gagner à ce que la vérité soit toujours connue — et cela surtout au détriment des malfaiteurs qui exploitent trop souvent la confiance du public, du contribuable.

LOUIS BONNET.

A St-Georges

MANIFESTATION POLITIQUE

Lundi soir, les citoyens de St-Georges groupés en comité radical-socialiste, avaient organisé une réunion à laquelle ils avaient invité M. de Monzie.

La réunion avait lieu au siège du comité, dans la maison Lacroix, décorée de drapeaux et illuminée. Plus de 150 citoyens se pressaient dans la salle du Comité, tandis que sur la place du Barry les citoyens du faubourg, attendaient l'arrivée du vaillant adversaire du candidat des droites.

Quand à 9 heures M. de Monzie paraît, les citoyens se portent à sa rencontre et lui font une chaleureuse ovation ce pendant que les électeurs crient avec enthousiasme « Vive de Monzie ! Vive la République ! »

L'éloquent orateur serre les mains de tous ces amis de St-Georges auxquels sont venus se joindre MM. Carlin, Cayrac, adjoints au maire qui se font les interprètes des regrets de M. Darquier, maire, qui n'a pu se rendre à la réunion.

MM. Fernandès, Gayet, Ressayier, conseillers municipaux et d'autres amis sont là pour apporter leur témoignage de sympathie aux républicains de St-Georges et à M. de Monzie.

La presse locale était représentée par MM. J. Bergon, du Réveil, L. Marmiesse, de l'Union et L. Bonnet, du Journal du Lot.

Quant les acclamations eurent pris fin, M. de Monzie remercie vivement les nombreux citoyens qui lui ont procuré, par cette manifestation, un vrai plaisir.

Il rappelle la campagne électorale dernière et avec un esprit, une humeur et une réelle éloquence il retrace les jours de lutte rude au cours desquels s'il a trouvé des adversaires haineux, il a rencontré beaucoup d'amis.

Il ne peut se laisser décourager, dit-il, il y a toujours des revanches à toutes les défaites, et il invite tous les auditeurs à se réjouir du succès éclatant remporté par les républicains dans la France entière.

M. de Monzie assure les républicains de l'arrondissement de son concours dévoué et il félicite les démocrates de St-Georges d'avoir compris ce qu'est par l'union, par la formation de comités qu'on prépare les luttes futures.

L'enthousiasme est grand parmi les citoyens : c'est une véritable ovation qui saluait les éloquentes paroles de M. de Monzie, ovation qui se répercute jusque sur la place où sont groupées les citoyennes de Saint-Georges qui applaudissent frénétiquement notre éminent ami des cris de « Vive de Monzie, vive la République » s'élèvent de toutes parts allant chatouiller très désagréablement les oreilles de ceux qui dans le faubourg n'ont pas fait leur devoir de républicain.

Un membre du comité de Saint-Georges fait un appel en faveur du comité radical-socialiste et espère que l'exemple de ce faubourg sera suivi par les autres quartiers de la ville.

Il fait appel au concours de la presse locale et régionale pour cette œuvre éminemment utile à la cause.

Nous pouvons assurer à nouveau nos amis de Saint-Georges du concours dévoué du Journal du Lot.

La réunion prend fin vers 10 h. 1/2, au milieu des chants de la Marseillaise, de l'Internationale et des applaudissements de toute la vaillante population du faubourg républicain de Saint-Georges qui donne ainsi un bel exemple de dévouement et de fidélité à la cause démocratique.

L. B.

Inspection

M. le général de brigade Plazanet, inspecteur du 4^e arrondissement, passera l'inspection des brigades de gendarmerie du département du Lot aux dates indiquées ci-après :

Cahors, les 19 et 20 juillet ; Gourdon, le 21 juillet ; Figeac, le 23 juillet.

Soutiens de famille

Le conseil de révision départemental chargé de statuer sur les demandes de dispense à titre de soutiens de famille, formées par les jeunes gens ajournés de la classe de 1904, reconnu bon pour le service armé en 1906 se réunira le mercredi 13 juin prochain, à dix heures du matin.

Le conseil spécial chargé de statuer sur les demandes formulées par les jeunes gens de la classe de 1905 se réunira à des dates qui seront fixées ultérieurement.

Conseils municipaux

Par arrêté préfectoral, la deuxième session ordinaire des Conseils municipaux pour l'année 1905 s'ouvrira dans toutes les communes du département, le 27 mai prochain. Elle durera six semaines.

Pendant la durée de cette session, les Conseils municipaux pourront, en dehors des questions budgétaires, s'occuper de tous les objets qui entrent dans les attributions des administrations municipales.

Perception

M. Gras, percepteur de la réunion de Pern, est nommé percepteur de la réunion de Sauzet en remplacement de M. Ramondou admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Vétérans des armées de terre et de mer

Les membres de la 580^e section des vétérans des armées de terre et de mer sont priés d'assister à la réunion ordinaire statutaire qui aura lieu dimanche, 27 mai, à 2 heures du soir, à la mairie de Cahors, salle des mariages.

Tout membre qui ne se rendrait pas à cette réunion serait passible de l'amende prévue aux statuts.

Ordre du jour :

Compte rendu financier de la Société ; approbation des nouveaux statuts ; nomination du délégué au congrès de 1906.

Paiement des cotisations du 2^e trimestre ; affaires diverses.

Tribunal correctionnel

Audience du 21 mars 1905

VAGABONDS

Le Tribunal confirme le mandat de dépôt contre le nommé Albert-Jacques-Anatole Magloire, 55 ans, né à Lorient, sans profession et sans domicile fixe, poursuivi pour vagabondage.

Dumoulin, Julien-Régis-Géraud, né en 1888, à St-Marcelin, (Isère), pâtissier, sans domicile fixe, est inculpé de vagabondage : il est condamné à 6 jours de prison.

RIXE

A cette audience a été plaidée l'affaire de coups et blessures survenue à Castelclair entre MM. Vigouroux et Crocy, pharmaciens.

Une foule énorme se presse dans la salle d'audience pour assister à ce débat, au cours desquels M. de Monzie doit parler au nom de M. Vigouroux.

Trois témoins, M^{rs} Guérin, Alice, bouchère à Castelclair, MM. Hébrard, François, marchand de volailles à Prayssac et Frézals, Jean, courrier des postes à Castelclair sont entendus : les deux premiers ont vu la rixe ; le 3^e raconte ce que lui a dit à ce sujet M. Crocy lui-même.

Dans son interrogatoire, M. Crocy prétend n'avoir fait qu'un geste près de la figure de M. Vigouroux qui néanmoins fut fortement contusionné et tout naturellement M. Crocy prétend avoir été violemment frappé.

M. Vigouroux expose les faits : il lisait une affiche placardée sur le mur en face la maison de M. Crocy, lorsque celui-ci s'approcha et toisa M. Vigouroux.

Quelques paroles aigre-douces furent échangées, puis M. Crocy aurait frappé : M. Vigouroux déclare qu'il n'a fait que riposter à cette agression. M. Vigouroux plaide pour M. Crocy : il expose les faits et essaye d'innocenter son client. Puis, au milieu de l'attention générale, M. de Monzie présente la défense de M. Vigouroux.

C'est avec esprit et humeur que l'éloquent orateur expose les faits et prouve que l'agression a été commise par M. Crocy.

Il demande au tribunal de relaxer sans dépens M. Vigouroux. Le tribunal condamne M. Crocy à

50 francs d'amende et M. Vigouroux à 25 francs et fait à tous deux application de la loi de sursis.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

Sur réquisition de M. Lacaze au nom de l'administration des contributions indirectes, le tribunal condamne le nommé Lacaze bouilleur ambulancier à Saint-Cernin, à 7 amendes de 500 francs chacune pour avoir contrevenu à la loi de mars 1903 sur les bouilleurs ambulants.

COUPS ET BLESSURES

Les sieurs Soulié et Maratuech de Touzac, se sont portés des coups réciproques ; ils sont tous deux poursuivis. Après plaidoiries de M. de Valon pour Soulié et de M. Lacaze pour Maratuech, le tribunal condamne ce dernier à 16 fr. d'amende et Soulié à 25 fr. (loi de sursis pour les deux accusés.)

INJURES ET DIFFAMATION

L'affaire de diffamation d'Escamps entre la femme Vayssières et Bru est appelée de nouveau.

Après explications de M. Lacaze et de M. Besse, avocats des parties, l'affaire est renvoyée à huitaine pour permettre aux plaideurs de se retirer dos à dos.

INJURES

Autre affaire d'injures entre le sieur Delsol et la femme Caunezil de Parnac. Après plaidoiries de M. Lacaze pour Delsol et de M. Martin pour la veuve Caunezil, cette dernière est condamnée à 16 fr. d'amende (sursis) 10 fr. de dommages et aux frais.

Bourses d'école primaire supérieure

Lundi ont eu lieu dans une des salles du collège des filles l'examen des bourses d'école primaire supérieure pour les filles.

Ont été reçues :

Mlles Arnaudet, Cabanel, Courtiol, Marfoux, Prébosty, Rougère.

Accident d'automobile

Jeudi 17 courant vers 6 h. 30 du soir, au 15 de la rue de Londres, à Paris, une automobile, par suite d'un brusque virage, a heurté notre compatriote Ducos facteur des postes à Paris, qui après avoir tourné est tombé comme une masse sur le trottoir. Transporté dans une pharmacie, puis à son domicile, il a été examiné par deux médecins qui ont constaté de graves contusions.

Musique du 5^e de ligne

PROGRAMME DES 24 ET 27 MAI 1906

Allegro Militaire,	Brunet
La Caravane, Ouverture,	Grétry
Lanbler, valse,	Wekertni
Si J'étais Roi, Fantaisie,	Adam
Les Echassiers, Landais,	Milot

Alles Fénélon, de 5 h. à 6 h.

Nos DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 21 mai 1906, 8 h. 5 m.

Les résultats des élections

Le ballottage assure le triomphe de la République. Les républicains gagnent 37 sièges. Avec les gains du premier tour, il y a un total de 59 sièges gagnés.

Parmi les élus sont MM. Magnaud, Viviani, Joseph Reinach ; parmi les battus MM. le colonel Marchand, Guyot (de Villeneuve), Montebello, Déroulède, etc.

Paris, 21 mai, 12 h. 40 s.

Violente explosion

Une violente explosion accidentelle s'est produite hier à St-Chartrès près de Condon, au moment du feu d'artifice : une boîte de poudre a explosé blessant grièvement une dizaine de personnes.

Le sous-préfet de Condon est parti dans la matinée pour procéder à une enquête sur les causes de l'accident.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 22 mai 1906, 12 h. 30 s.

Les grèves

Une colonne de 1.200 grévistes a parcouru cette nuit les rues de Saint-Etienne, faisant adhérer au mouvement le personnel de toutes les usines.

La grève du bâtiment continue à Lorient. Aucun incident grave.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Castelclair

Interdiction de passage. — Par suite des réparations opérées au pont suspendu de la rivière du Lot, un arrêté préfectoral interdit le passage de tout véhicule pour les journées des 28, 29 et 30 mai, pendant lesquelles doit se faire le chargement réglementaire pour l'essai des nouveaux câbles.

Arrondissement de Figeac

Labruyère

Accident. — La jeune fille de M. Garrigues, était sortie le soir, pour appeler le domestique pour souper.

S'étant approchée un peu trop d'un lac récemment ouvert, la barrière céda et elle tomba dans l'eau.

Le domestique qui était sourd n'entendit pas ses cris.

M. Garrigues ne voyant pas sa fille revenir, fut à sa recherche et la trouva noyée dans le lac.

On juge de sa douleur, d'autant plus grande qu'il n'avait que cette enfant.

Les obsèques ont eu lieu à Seuzac, au milieu d'un grand concours de population.

Seuzac

Accident. — Le nommé Gardon manœuvre, employé aux travaux de construction de l'école de Seuzac s'est laissé tomber d'un échafaudage.

Dans sa chute, il s'est fait des blessures assez graves à la tête, mais elles ne mettent pas ses jours en danger.

Le docteur Cougoule qui lui a donné ses soins, a dû lui recoudre le cuir chevelu.

Figeac

Enseignement primaire. — Nous apprenons avec plaisir que notre compatriote, M^{rs} Daynac, institutrice titulaire adjointe à Lacapelle-Marival, est nommée en la même qualité à l'école élémentaire de Figeac (emploi créé). M^{rs} Daynac est la fille de M. Gaston Daynac, de Figeac qui a été professeur au collège de notre ville où il a laissé les meilleurs souvenirs.

Concours de chevaux. — Nous informons les éleveurs de notre département qu'ils peuvent prendre part à un concours pour chevaux de selle de pur sang et de demi sang de trois ans, hongres et pouliches, présentés montés, qui aura lieu à Toulouse, dans l'enceinte du Concours hippique, le lundi 4 juin 1906. Un grand nombre de primes seront distribuées. Les engagements seront reçus

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 42

UN MENAGE DE GARÇON

par H. DE BALZAC

Vers les huit heures du matin, Flore vêtue d'une robe de chambre en jolie étoffe de coton à mille raies roses, coiffée d'un bonnet de dentelle, les pieds dans des pantoufles fourrées, ouvrit doucement la porte de la chambre de Max ; mais, en le voyant endormi, elle resta debout devant le lit.

— Il est rentré si tard, dit-elle, à trois heures et demie. Il faut avoir un fier tempérament pour résister à ces amusements-là. Est-il fort, cet amour d'homme me !... Qu'auront-ils fait cette nuit ?

— Tiens, te voilà, ma petite Flore, dit Max en s'éveillant à la manière des militaires accoutumés par les événements de la guerre à trouver leurs idées au complet et leur sang-froid au réveil, quelque subit qu'il soit.

— Tu dors, je m'en vais.

— Non, reste, il y a des choses graves...

— Vous avez fait quelque sottise cette nuit ?

— Ah ! ouin... Il s'agit de nous et de cette vieille bête. Ah çà ! tu ne m'avais

jamais parlé de sa famille... Eh bien ! elle arrive ici, la famille, sans doute pour nous tailler des croupières...

— Ah ! je m'en vais le secouer, dit Flore.

— Mademoiselle Brazier, dit gravement Max, il s'agit de choses trop sérieuses pour y aller à l'étourdie. Envoie-moi mon café, je le prendrai dans mon lit, où je vais songer à la conduite que nous devons tenir... Reviens à neuf heures, nous causerons. En attendant, fais comme si tu ne savais rien.

Saisie par cette nouvelle, Flore laissa Max et alla lui préparer son café ; mais un quart d'heure après, Baruch entra précipitamment, et dit au grand maître : — Fario cherche sa brouette !...

En cinq minutes, Max fut habillé, descendit, et, tout en ayant l'air de flâner, il gagna le bas de la tour, où il vit un rassemblement assez considérable.

— Qu'est-ce ? fit Max en perçant la foule et pénétrant jusqu'à l'Espagnol.

Fario, petit homme sec, était d'une laideur comparable à celle d'un grand d'Espagne. Des yeux en feu comme percés avec une vrille et très rapprochés du nez l'eussent fait passer à Naples pour un jeteur de sorts. Ce petit homme paraissait doux parce qu'il était grave, calme, lent dans ses mouvements. Aussi le nommait-on le bonhomme Fario. Mais son teint couleur de pain d'épices et sa douceur déguisaient aux ignorants et

annonçaient à l'observateur le caractère à demi mauritain d'un paysan de Grenade que rien n'avait encore fait sortir de son flegme et de sa paresse.

— Étais-vous sûr, lui dit Max après avoir écouté les doléances du marchand de grains, d'avoir amené votre voiture ? car, il n'y a, Dieu merci, pas de voleurs à Issoudun...

— Elle était là... — Si le cheval est resté attelé, ne peut-il pas avoir emmené la voiture ?

— Le voilà, mon cheval, dit Fario en montrant sa bête harnachée à trente pas de là.

Max alla gravement à l'endroit où se trouvait le cheval, afin de pouvoir, en levant les yeux, voir le pied de la tour, car le rassemblement était au bas. Tout le monde suivit Max, et c'est ce que le drôle voulait.

— Quelqu'un a-t-il mis par distraction une voiture dans ses poches ? cria François.

— Allons, fouillez-vous ! dit Baruch.

Des éclats de rire partirent de tous côtés. Fario jura. Chez un Espagnol, des jurons annoncent le dernier degré de la colère.

— Est-elle légère la voiture ? dit Max.

— Légère ?... répondit Fario. Si ceux qui rient de moi l'avaient sur les pieds, leurs cors ne leur feraient plus mal.

— Il faut cependant qu'elle le soit diablement, répondit Max en montrant

la tour, car elle a volé sur la butte.

A ces mots, tous les yeux se levèrent, et il y eut en un instant comme une émeute au marché. Chacun se montrait cette voiture-fée. Toutes les langues étaient en mouvement.

— Le diable protège les aubergistes qui se damnent tous, dit le fils Goddet au marchand stupéfait, il a voulu s'approcher à ne pas laisser traîner de charrettes dans les rues, au lieu de les remettre à l'auberge.

A cette apostrophe, des huées partirent de la foule, car Fario passait pour avare.

— Allons, mon brave homme, dit Max, il ne faut pas perdre courage. Nous allons monter à la tour pour savoir comment ta brouette est venue là. Nom d'un canon ! nous te donnerons un coup de main. Viens-tu, Baruch ?

— Toi, dit-il à François en lui parlant dans l'oreille, fais ranger le monde et qu'il n'y ait personne au bas de la butte quand tu nous y verras.

— Fario, Max, Baruch et trois autres chevaliers montèrent à la tour. Pendant cette ascension assez périlleuse, Max constatait avec Fario qu'il n'existait ni dégâts ni traces qui indiquassent le passage de la charrette. Aussi Fario croyait-il à quelque sortilège, il avait la tête perdue. Arrivés tous au sommet, en y examinant les choses, le fait parut sérieusement impossible.

— Comment que j'allons la descendre... dit l'Espagnol dont les petits yeux exorbités pour la première fois l'épouvanta, et dont la figure jaune et creuse, qui paraissait ne devoir jamais changer de couleur, pâlit.

— Comment ! dit Max, mais cela ne paraît pas difficile...

Et profitant de la stupeur du marchand de grains, il mania de ses bras robustes la charrette par les deux brancards, de manière à la lancer ; puis, au moment où elle devait lui échapper, il cria d'une voix tonnante : — Gare là-dessous !...

Mais il ne pouvait y avoir aucun inconvénient : le rassemblement averti par Baruch et pris de curiosité, s'était retiré sur la place à la distance nécessaire pour voir ce qui se passerait sur la butte. La charrette se brisa de la manière la plus pittoresque en un nombre infini de morceaux.

— La voilà descendue, dit Baruch.

— Ah ! brigands, ah ! canailles, s'écria Fario, c'est peut-être vous autres qui l'avez montée ici ?

Max, Baruch et leurs trois compagnons se mirent à rire des injures de l'Espagnol.

— On a voulu te rendre service, dit froidement Max ; j'ai failli, en manœuvrant ta damnée charrette, être emporté avec elle, et voilà comment tu me remercies ?... De quel pays est-tu donc ?

— Je suis d'un pays où l'on ne par-

donné pas, répliqua Fario qui tremblait de rage. Ma charrette vous servira de cabriolet pour aller au diable ! à moins, dit-il en devenant doux comme un mouton, que vous ne vouliez me la remplacer par une neuve ?

— Parlons de cela, dit Max en descendant.

Quand ils furent au bas de la tour et en rejoignant les premiers

au dépôt de Tarbes jusqu'au vendredi 25 mai.

Lacapelle-Marival

Le doigt de Dieu. — Le six mai les réactionnaires de Lacapelle, qui affirmaient que le candidat des curés, Cadiergues, aurait mille voix de majorité dans l'arrondissement, nous ont fait assister à une des scènes les plus pénibles qu'il soit possible de voir.

Ils n'ont pas craint d'aller chercher au faubourg de Larroque le nommé Delrien Camille, âgé de 38 ans et retenu dans son lit depuis longtemps par une grave maladie. Ils ont hissé à l'urne à dos d'homme ce votant par persuasion et l'opération finie ils ont été forcés de le déposer sur une chaise à peu près évanoui. Une personne charitable lui a porté un cordial pour le remettre. Aujourd'hui ses parents et amis viennent de lui rendre les derniers devoirs.

Nos bons réacs faisaient tous les jours courir le bruit de la mort de M. Vival, c'était un de leurs trempins électoraux. Aujourd'hui, et nous en sommes tous heureux, M. Vival va beaucoup mieux ; mais son concurrent réactionnaire est cloué dans son lit depuis le 10 Mai.

Morale : Les enfants se fourrent le doigt dans le nez, les réactionnaires de Lacapelle se le sont fourré dans l'œil, mais le doigt de Dieu, que devient-il ?

Reilhac

Acte de courage. — Ces jours derniers, M. Sénac, instituteur à Reilhac, se promenant sur la route de Gramat, lorsqu'il trouva une voiture de forain qu'un cheval emballé projetait de côté et d'autre. Les voyageurs étaient tombés en se faisant de graves blessures. M. Sénac se jeta à la tête du cheval et, après de périlleux efforts, parvint à maîtriser l'animal.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Grand banquet démocratique. — Nous croyons savoir qu'un grand banquet démocratique sera offert à notre nouveau député, M. Louis-Jean Malvy. Ce banquet aurait lieu à Gourdon. Il n'y aurait pas moins de 2,000 adhésions. A côté des hommes politiques du département, nous posséderions ce jour-là quelques députés et sénateurs de départements limitrophes : on parle même d'un ministre.

Les Vétérans, 1870-1871. — Les membres du Conseil d'administration de la 183^e section de Gourdon, ont l'honneur d'informer les Camarades, Vétérans et Sociétaires, que le banquet d'anniversaire de la fête du drapeau antérieurement fixée au Dimanche 27 Mai, a dû être retardé d'un semaine en raison de la maladie d'un des membres du bureau.

En conséquence, la fête est renvoyée au dimanche 10 Juin.

Le choix du local ne pouvant être arrêté avant de savoir le nombre exact de convives, une réunion aura lieu à la Mairie de Gourdon, le dimanche 27 mai de 2 h. à 4 h. pour recevoir les souscriptions des Camarades et de leurs invités. Le prix du banquet est fixé à 3 fr. par tête.

Le même jour (27 mai) et au même lieu, il sera procédé aux élections statutaires pour le renouvellement du Conseil d'Administration et la nomination d'un Président de Section, en remplacement de M. Figié, démissionnaire.

Nous sommes persuadés que tous les membres de la section feront tous leurs efforts pour être présents à cette séance dont l'importance ne saurait leur échapper.

Un avis individuel de convocation sera adressé à tous en temps opportun et fera connaître à chacun l'ordre du jour de la séance.

Pour les Membres du Conseil d'Administration.

Le Vice-Président,
Signé : A. LINOL.

Concert de l'Union musicale. — Programme du jeudi 24 mai, de huit heures et demie à neuf heures et demie du soir, sur les allées de la République.

Allegro militaire (Nougout) ; Ouverture de la Caravane (Grétry) ; Si j'étais Roi, fantaisie (Adam) ; Soleil d'Espagne, fantaisie (Kelsen).

L'Union musicale gourdonnaise. — Dans son assemblée générale du 14 mai courant, l'Union musicale gourdonnaise a choisi pour son président, et à l'unanimité des voix, M. Jean Fleuret, avocat, conseiller municipal.

Cette Société musicale prendra part le 3 juin au concours musical que la ville de Cahors organise.

Etat civil du 1^{er} au 15 Mai 1905. — Naissances : Lescaut Marguerite, boulevard Mainiol. — Hugon Noëlle, de Terrie.

Mariages : Néant.

Décès : Jarguel Marie, sans profession, 21 ans, (Hospice). — Valadié Pierre, gendarme en retraite, 50 ans, avenue Cavaignac. — Jach Marguerite, célibataire, 74 ans à Prouilhac. — Pourpoint Antoine, sans profession, 76 ans (Hospice). — Bennet Emilie, 13 ans, à Lafontade.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Conseil Municipal

Le conseil municipal s'est réuni dimanche à 3 heures.

M. Leygues nommé secrétaire donne lecture du procès-verbal de la dernière séance — Accepté ;

1^o Avis favorable à une demande de bourse pour l'Ecole des Arts et Métiers d'Angers est donné en faveur du jeune Rouvray.

2^o Est acceptée la première répartition de 236 fr. provenant des fonds du budget des cultes.

3^o Avis favorable est donné pour une demande de sursis faite par le jeune B. Lafouillade.

4^o Un supplément de terrain est accordé au cimetière à titre de dédommagement à la famille Laysset.

5^o 150 fr. sont votés pour la fête locale, sont nommés membres de la Commission de la fête : MM. Leygues, Dupuy, Terquet, Delcamp et Delias.

6^o Le crédit de 200 fr. est rétabli pour la musique municipale qui n'avait pas encore encaissé cette somme.

7^o Deux conseillers s'inscrivent au syndicat d'initiative du Lot-et-Garonne.

8^o Une somme de 10 fr. est allouée à la société des engagés volontaires.

9^o Le maire donne lecture d'une lettre du commandant des pompiers demandant que la subvention annuelle soit portée de 100 fr. à 200 fr. — Le conseil se réserve à ce sujet mais accepte une proposition de M. Leygues tendant à demander à l'Etat une subvention pour l'achat du matériel qui manque.

Autour du Comité

Indirectement on nous a donné à entendre que nous nous occupions un peu trop du Comité !

Directement nous répondons que le Comité étant une association politique, personne ne peut nous contester le droit de le critiquer toutes les fois que nous le jugeons utile dans l'intérêt des républicains ; tout en ajoutant que si le Comité n'avait pas eu la hardiesse de vouloir régir les autres républicains de la commune, nous l'aurions laissé parfaitement tranquille.

Ce n'est pas nous qui avons au Comité inspiré les fiches. Ce n'est pas nous qui lui avons indiqué ce moyen, pour lui attirer la réprobation de tous les républicains sincères.

Sans cette inspiration des fiches, nous affirmons ici, que nous aurions laissé au Comité le soin de faire sa *popote* tout seul.

Mais il nous serait dur de penser (si une si grave erreur pouvait être possible), que nous sommes placés sous la tutelle de cet assemblage d'opinions diverses qui veut se substituer à la liberté de chaque républicain, pour s'imposer lui Comité, comme le régénérateur d'un esprit nouveau, s'octroyant à l'avance toutes les qualités pour assumer une pareille tâche.

Si telle est son idée, nous lui prédisons qu'il ne réussira pas !

Nous le prévenons même que les électeurs sont à Fumel trop nombreux et trop sensés pour qu'une coterie si mal approvisionnée en éléments républicains puisse prétendre au moindre succès !

Grâce au républicanisme éprouvé de son fondateur, le comité eut un développement spontané ; ce fut tout. La croissance précoce étant un présage de maladie dans toutes les existences, le comité en supportera les conséquences.

Déjà il est anémique, il est gravement atteint, son état est même reconnu comme désespéré par des républicains qui en font partie.

Il dépérit chaque jour !

A cela rien de surprenant, les docteurs en politique qui le soignent n'ayant pas la science suffisante, seront impuissants à le guérir.

Complètement ignoré il a vécu quelques mois ! Il végétera quelques temps encore, puis il mourra d'inanition emportant avec lui la célébrité de son inconséquence.

Ce comité tel qu'il est représente une pensée, mais une de ces pensées indécises qui vivent à l'état de brouillard dans les cerveaux, sans qu'une forme exacte puisse leur être donnée. Rien de plus précis, rien de défini, sinon les petites ambitions qui s'y sont faufilées avec le secret espoir de faire percer leurs *notables personnalités* quise mouraient d'invidie devant des élections qui se faisaient toujours sans elles.

Le comité n'est qu'un peloton d'instruction pour les élèves *Candidats* !

Et, si ce comité avait quelques chances de vivre malgré tous les pronostics, c'est dans son sein que se recruteraient tous les blackboulés de élections futures ; c'est dans le local qu'il occupe qu'on essaierait les vestes et les pardessus des « électeurs confectonnés » si bien à certains comités qui les portent si mal.

Quand le rêve qui l'a fait vivre cessera, la réalité détruira une par une toutes les erreurs avec lesquelles ce comité s'était échafaudé.

Les petites ambitions seront renignées.

Il nous sera permis alors de penser à

une république, plus modeste il est vrai, mais plus large, plus libérale et surtout plus démocratique que celle qui hante certains cerveaux *arriovistes* qui préparent dans le Comité.

Nous songerons à une république, vraie, sincère, qui donnera accès à tout le monde ; qui aura assez de volonté pour ne pas savoir faire de distinction, entre les républicains qui l'auront créée et qui réservera le même accueil à tous ceux qui se présenteront, qu'ils soient vêtus de la redingote bourgeoise ou du simple bourgeron que porte le travailleur.

PIERRE JEAN.

Demandez partout les Lectures de la Semaine, 15 c. le numéro.

Chronique agricole

La Culture des oignons

La culture de l'oignon par plantation au printemps de petites bulbes de la grosseur d'une noisette, nommés grelons, oignon grelot, oignon de Mulhouse, se fait surtout dans l'Est et dans les contrées où les hivers rigoureux ne permettent pas à la plante de résister.

La variété la plus employée et la plus cultivée dans ces contrées est l'oignon de Mulhouse ou de Cambrai, mais elle n'est pas seule à pouvoir être ainsi traitée et l'on obtiendrait d'aussi bons résultats avec l'oignon jaune paille des Vertus, l'oignon jaune de Danvers, l'oignon rouge pâle de Niort.

Pour obtenir les petits oignons grelots à planter, on sème très dru en Mars-Avril en pépinière ; on arrose s'il en est besoin pour faire germer la graine. Chaque semence donne naissance à un plant qui se développe peu parce que par suite du semis épais, il est gêné dans son développement. Sans autres soins que quelques sarclages, ces plants végètent tant bien que mal et en se séchant sur pied, arrivent à donner de petites bulbes, dont la grosseur varie de celle d'un pois à celle d'une grosse noisette.

A la récolte qui se fait dans le courant de l'été, on rentre ces bulbes dans un local sain, aéré, plutôt chaud que froid, et sans les entasser pour éviter leur fermentation. Dans ces conditions, ils se conservent sans pourrir jusqu'au printemps suivant, c'est-à-dire en Mars, époque où ils seront plantés.

Saint-Hilaire-de-Voust (Vendée), 6 novembre 1905. Atteint depuis six ans de douleurs d'estomac, j'avais essayé tous les remèdes sans qu'un seul m'ait apporté un soulagement. Ayant entendu parler des Pilules Suisses, je les ai immédiatement essayées. 2 boîtes ont suffi pour me guérir. François GROLLEAU (Sig. lég.), St Hertzog, 28, rue Grammont, Paris.

Bibliographie

Faut-il donner une dot aux filles ? Telle est la question que les *Annales Politiques et Littéraires* posent, cette semaine, à leurs abonnés. Cette question, et quelques autres sur le même sujet, forment l'objet d'un concours, pour lequel vingt mille francs de prix, dont douze dots offertes par la Compagnie d'Assurances Nationales, seront distribués... Tout le monde peut prendre part à ce concours original, dont on trouvera les conditions dans le numéro des *Annales* d'aujourd'hui 20 Mai.

En vente partout : le numéro, 25 centimes. Abonnements : 10 francs par an.

La Vie Heureuse

Le charme frissonnant des nids à la saison printanière ; l'art admirable de Madame Jeanne Raunay évoquant Eurymédon ou Iphigénie ; les évolutions ensorcelées des petites danseuses de Java ; la grâce souriante des femmes parées par les fleurs ; l'hommage ému rendu à Benjamin Godard par les admirateurs du *Taxo* et de *Jocelyn* ; un charmant portrait de la comtesse G. de Montessaigne-Fézensac... ce sont des éléments de succès dans le Numéro de Mai de la *Vie Heureuse* ! Et notez qu'il vous apporte encore dans ses feuillets trois mille francs en espèces, faciles à gagner en prenant part au record des concours simples et amusants.

Abonnements. Un an : Paris et Départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — Le N^o 50 centimes.

LA NATURE. Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie. Journal hebdomadaire et illustré. Masson et Ois, éditeurs, 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n^o 1720, du 12 mai 1906.

Le marais poitevin, par A. Aimé. — Contre l'absinthe, par F. Riéman. — Un nouvel isolant pour fils électriques, par L. Fournier. — La motocycliste en 1905, par C. Chalmers. — Les débâcles glaciaires, par Maurice Reclus. — La « Fête de l'arbre », par Gustave Regelsperger. — Les deux stations zoologiques méditerranéennes de Cotte et de Banyuls, par Octave Justice. — Sur l'emploi des différents types de locomotives aux Etats-Unis, par M. J. — Chronique. — Académie des sciences ; séances du 30 avril et du 7 mai 1906, par Ch. de Villodonil. — Formes des grains de pollen, par A. Aclérogue.

Ce numéro contient 15 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

L'ENFANCE DE MADAME CURIE

Le chroniqueur Sargines nous donne, cette semaine dans les *Annales Politiques et Littéraires*, d'intéressants détails sur l'enfance studieuse de M^{lle} Curie, la veuve et la collaboratrice de l'illustre savant auquel elle vient de succéder comme professeur à la Sorbonne.

M^{lle} Curie est née au gymnase de Yaroslaw, où son père, M. Sklodowski, enseignait la physique.

Le maigre budget du laboratoire ne permettait pas au professeur de s'accorder les concours d'un assistant pour tenir tout en ordre et faire le « travail noir », laver, après chaque expérience, les tubes et les cornues.

Cette besogne ingrate fut volontairement assumée par la fillette de M. Sklodowski, qui avait, évidemment, hérité de la passion de son père pour la science. Le laboratoire paternel lui tint lieu de *nursery*, et les tubes et les ampoules furent ses poupées.

Très sérieuse, très développée pour son âge, elle passait souvent des journées entières, protégée par un grand tablier et munie de serviettes, à mettre partout de l'ordre et une méticuleuse propreté.

Elle connaissait parfaitement la destination de chaque objet, savait ce qu'il fallait pour chaque expérience et pouvait en décrire tout le processus.

Il était évident, pour ces élèves, que la fillette, s'efforçait de pénétrer le sens intime des connaissances dont son père lui jetait, en passant, des bribes. Le professeur adorait sa fille, mais considérait son travail au laboratoire comme une distraction et un amusement, sans se douter que, dans ce goût pour le ménage du laboratoire, une carrière scientifique était en germe.

Les élèves, eux, ne s'y trompèrent pas, ils surnommèrent la fillette *professorovna*.

Le moment vint où M^{lle} Sklodowska dut aller à l'école ; cependant, elle ne renoua pas à son cher laboratoire. Dès qu'elle rentrait de la classe, elle courait dans cet asile de prédilection où des tubes, des ampoules, des pompes, des éléments gisaient pêle-mêle en attendant son arrivée. Elle rangeait tout cela et, le soir, revenait vers son père pour l'aider à préparer tout ce qui était nécessaire pour les expériences du lendemain.

Peu à peu, la *professorovna*, de simple assistant, devint, sans rémunération, l'aide du professeur, surtout lorsque, avec l'âge, M. Sklodowski sentit encore plus le besoin d'avoir un préparateur.

Tout en faisant ses études au gymnase des jeunes filles, M^{lle} Sklodowska travaillait encore plus sérieusement dans le laboratoire de physique de son père. Les élèves de M. Sklodowski, même après leur sortie du lycée, n'oublièrent pas la jeune *professorovna*. Ils apprirent, sans étonnement, qu'elle avait passé brillamment ses examens au gymnase, et que, sacrifiant tout à son amour pour la physique, elle était partie pour Paris afin d'y compléter ses études.

Et voilà comment Mme Curie fut mise à même de découvrir, un jour, en collaboration avec son mari, le radium.

Le Conseil des Femmes, dont les intéressants sommaires sont bien connus de nos lecteurs, rembourse tout abonnement par de ravissants primes dont voici le détail :

Un Chemin de Table de style Empire, d'un dessin inédit très élégant et décoratif, long de 1 mètre et large de 40 centimètres, tout prêt à être brodé sur toile peruvienne garantie, ou

Six Mouchoirs festonnés en fine batiste, à broder en blanc ou en couleurs, ou

Trois pans de Cravate lingerie, jolie guirlande Louis XVI, à broder, sur batiste fine.

Tout abonné du **Conseil des Femmes** recevra donc gratuitement par an :

12 numéros de revue, soit 384 pages de texte, formant la valeur de 11 à 12 volumes à 3 fr. 50, comprenant 200 articles variés et littéraires qui le mettront au courant du mouvement intellectuel et social contemporain. Elle sera renseignée sur la vie, le travail et l'activité des femmes dans tous les temps et dans tous les pays, elle pourra préparer ses filles à une destinée heureuse et utile. Tout cela, sans qu'il lui en coûte un centime, son abonnement lui aura été entièrement remboursé.

Plantes et fleurs

L'intéressante publication de l'éditeur E. Bernard, *Plantes et Fleurs*, continue son succès. Dans le 5^e numéro qui vient de paraître, les vignettes insérées dans le texte nous donnent une étude fort intéressante de bourgeons de marronnier qui pourront être employés avec succès pour l'ornementation.

Le texte est accompagné de 4 magnifiques planches reproduisant des pensées, une branche de marronnier, une autre d'hortensia, et une planche de primvère.

La couverture nous offre une très belle planche reproduisant la neige irisée d'une branche de pommier qui nous convie, comme le dit l'artiste Emile Bayard, à rêver de décorations futures, où l'idéal s'efforcera d'être respectueux de la beauté naturelle.

En vente, au prix de 1 franc le numéro, dans les bibliothèques des gares, chez les principaux libraires et chez E. Bernard, éditeur, 1, rue de Médecins, Paris.

Chemin de fer d'Orléans

Fête de l'Ascension (24 Mai 1906)

Extension de la durée de validité des billets Aller et Retour

A l'occasion de la Fête de l'Ascension les billets Aller et Retour, à prix réduits, qui auront été délivrés aux prix et conditions des tarifs spéciaux G. V. n^o 2 et G. V. n^o 102, du Mardi 22 au Lundi 28 Mai inclus, seront valables pour le retour jusqu'au dernier train du Mardi 29 Mai.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par les tarifs précités lorsqu'elle expirera après le 29 Mai.

PÈLERINAGE DE ROCAMADOUR

BILLET D'ALLER ET RETOUR A PRIX RÉDUITS

A l'occasion du Pèlerinage de Rocamadour (Lot), il est délivré, chaque année, du samedi, veille de la fête des Rameaux, au 31 octobre inclus, des billets aller et retour de toutes classes pour Rocamadour, avec réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe, sur la double des prix des billets simples ;

Aux classes distantes de Rocamadour de 250 kilomètres au plus.

Les billets de Pèlerinage donnent droit à l'admission dans tous les trains réguliers de voyageurs, à l'exception des trains poste et express ; ils sont valables pour le retour jusqu'au surlendemain du jour de leur délivrance.

La Compagnie d'Orléans a organisé dans le grand hall de la gare de Paris Quai-d'Orsay une exposition permanente d'environ 1.600 vues artistiques (peintures, eaux-fortes, lithographies, photographies), représentant les sites, monuments et villes, des régions desservies par son réseau.

MALADIES DE LA PEAU

Le Docteur CHALVET, spécialiste, sera à Cahors le 26, Hôtel des Ambassadeurs. Le Dr Chalvet revient visiter sa clientèle chaque mois.

Bulletin Financier

Le nouveau succès remporté aux élections par les radicaux socialistes et les socialistes n'est pas pour satisfaire la spéculation. Le marché débute aujourd'hui sous cette mauvaise impression et la séance se poursuit calme et sans intérêt ; la clôture s'effectue à un niveau sensiblement inférieur à celui de samedi. Notre 3 0/0 s'inscrit à 99 contre 99,10 samedi.

Les Etablissements de crédit subissent l'influence générale et s'alourdissent sensiblement : la Banque de Paris finit à 1610 ; le Comptoir National d'Escompte à 656 ; le Crédit Foncier à 705 ; le Crédit Lyonnais à 1174 ; la banque de l'Union Parisienne à 887 et la Société Générale à 646.

Les chemins français s'affaiblissent de plus en plus. Le Lyon recule à 1316 ; le Nord à 1805 et l'Orléans à 1406.

Le Suez se maintient à 4622 et le Rio à 1662.

Parmi les rentes étrangères l'Extérieur cote 97,15 ; l'Italien, 105,50 ; le Portugais 71,20 et le Turc 95,42.

Le silence gardé par le Tzar au sujet de l'amnistie provoque sur le groupe russe un recul notable de cours. Le 5 0/0 nouveau se traite à 93,30 ; le 3 0/0 1891 à 63,25 ; le 1896 à 67,10 et le Consolidé à 81,50.

Sur le marché en banque, la Saint-Raphaël est demandée à 145.

La Librairie Ollendorff est ferme à 158,50.

Les mines d'or Sud-Africaines sont calmes et sans changements notables. La Randines clôture à 156 ; l'East Rand à 124 ; la Simmer and Jack à 33,50 et la Village à 105,50.

Au Parquet, la Central Mining vaut 350 fr.

CENTRAL-GARAGE

69, BOULEVARD GAMBETTA

R. WILCKEN

Voitures d'occasion disponibles

Voiture MORIS, 16 HP, 4 cyl. All. Magnéto. Vit. Toim. 5 pl., dais, glaces. Rem. à neuf.

Voiture RICHARD-BRASSIER, 12 HP, 2 cyl. Magnéto. Toimont. 4 pl. dais et glaces.

Voiture MORIS, 8 HP, 2 cyl. Magnéto. Toimont. 4 pl., dais et glaces.

Voiture UNIC (G. Richard et C^o), 4 cyl. Magnéto. Entrée latérale.

Voiture PANHARD-LEVASSOR, 15 HP, carb. Krebs. Entrée lat., pare-brise, cap. amer.

Voitures légères neuves, SIZAIRE et NAUDIN, à prendre à l'usine fin mai.

Voiture électrique légère ULMANN. Facilité de charge pour les accumulateurs.

Par suite de conventions spéciales avec des Agences de Paris, je puis fournir aux personnes désirant acheter une voiture automobile, une liste mentionnant les occasions les plus avantageuses pour toutes les marques.

Charges sur le courant direct. Accumulateurs de toute capacité.

Stock du pneu L'ELECTRIC avec leurs gommes comprimées réalisant une économie de 50 %.

Mal de Tête

MIGRAINE - NÉURALGIE

Immédiatement soulagé et guéri par badigeonnage de

qui ne colore ni altère la peau. **ÉDRINE**

Rien à avaler

1 fr. 50 le flacon. — Dépôt pour Cahors Pharmacie FOURNIE, place du Marché ; pour Gourdon ph^o MEULET.

L'INSTITUT DES BÉQUÉS DE TOULOUSE ouvre cours pour corriger le

Béguement

DOCTEUR CHERVIN, Hôtel de l'Europe, TOULOUSE.

Pourquoi la maladie des reins est-elle si dangereuse ?

A moins que l'affection des reins (vulgairement rognons) n'ait atteint un degré fort avancé, il n'est que rarement donné d'avertissements plus sérieux qu'une sourde douleur dans le dos, des désordres urinaires, du rhumatisme, du gonflement des chevilles et des jambes, des vices du sang, des vertiges, ou encore des irrégularités du mouvement du cœur ; voilà pourquoi l'affection des reins est si grave et fatale, car généralement le malade ignore que les symptômes indiqués sont la preuve que les reins sont atteints. Les « Pilules Foster » pour les Reins ne sont composées qu'avec les ingrédients les plus purs et qui agissent directement sur les reins, les Pilules Foster pour les Reins sont donc un remède spécial pour les reins.

Quand un refroidissement, l'abus de la bière, du vin et des spiritueux ou toute autre cause obligent les reins à un surcroît d'action, les Pilules Foster pour les Reins leur donnent l'aide supplémentaire voulue ; quand les tissus si délicats des reins sont affaiblis ou obscurcis par les impuretés, les Pilules Foster pour les Reins les fortifient et les débarrassent de ces impuretés ; quand les conduits urinaires et les parois de la vessie sont enflammés et tapissés de mucosités les Pilules Foster pour les Reins apaisent l'irritation et chassent la cause du mal en expulsant les matières obstructives et empoisonnées.

Les véritables Pilules Foster pour les Reins ne guérissent pas seulement la maladie, mais la cause, elles tonifient les reins mêmes en leur portant directement les éléments nécessaires pour les ramener à leur fonction naturelle.

On peut se procurer les « Pilules Foster pour les Reins » dans toutes les pharmacies ou Pharmacie P. ORLIAC, à Cahors, à raison de trois francs cinquante la boîte ou de dix-neuf francs les six boîtes ou franco par la poste en adressant le montant voulu à : Spécialités Foster, H. Binac, Pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris. J. C. 2

MOTEUR A PÉTROLE

ABSOLUMENT NEUF

(Force deux chevaux)

A vendre dans de bonnes conditions

S'adresser au bureau ou à M. DELMAS, boulanger à Puy-l'Évêque

On demande à acheter

de suite dans le Lot et départements voisins, propriétés de rapport, d'agrément, châteaux, fermes, fabriques et industries diverses, usines, scieries, filatures, tissages, moulins, briqueteries, quincailleries, entreprises de travaux, constructions, menuiseries, transports, brasseries, distilleries, drogueries, conserves, pâtisseries, boulangeries, modes, nouveautés, chaussures, tailleurs, cafés, hôtels, restaurants, vins spiritueux, épicerie, etc. Solution rapide pour trouver associés, commanditaires,

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS

Envoi franco du Catalogue

LA MARQUE DÉPOSÉE DE FABRIQUE

Réargenture de tous objets

MANUFACTURE: 88, Rue de Bondy, Paris.

Notre représentant à Cahors est M. Mandelli fils, 26, Bd Gambetta

L. MAURY
 Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris
 Lauréat de l'École Dentaire de France
 Successeur de BAKER
 75, Boulevard Gambetta
 Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

BOURGET DENTISTE
 9 - RUE DU LYCÉE - 9
 SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée
 Tous les travaux sont garantis sur facture
 Deux ans de crédit sans payer plus cher qu'ailleurs
 GRANDE BAISSE DE PRIX

A. WILCKEN
 CHIRURGIEN-DENTISTE
 DIPLOMÉ
 DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS
 DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA
 ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.
 69, BOULEVARD GAMBETTA
 EN FACE LE CAFÉ TIVOLI
 M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS
 IL GARANTIT SON TRAVAIL
 ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME
 Le propriétaire gérant: A. COUESLANT

(SERVICE D'HIVER 1905-1906)

De Paris à Toulouse par Cahors					De Toulouse à Paris par Cahors										De Cahors à Libos				
17					42 (4)										(30 h.)				
5 (1)					16 (2)														
23 (3)					1140-1128														
35					1132 (*)														
1125					4										122				
					1136										700				
DIRECT.					EXPRESS										EXPRESS				
EXPRESS.					EXPRESS										EXPRESS				
EXPRESS.					EXPRESS										EXPRESS				
DIRECT.					EXPRESS										EXPRESS				
OMNIBUS					EXPRESS										EXPRESS				
1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.					1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.										1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.				
PARIS (Orsay) dép.	2 56 s.	10 22	8 47	10 56 s.	TOULOUSE..d.	1 40	2 43 s.	3 13 s.	5 45 s.	8 55 s.	11 37 s.	9 16 m.	5 48 m.	CAHORS. — dép.	6 55	7 28 s.	12 53 s.	6 52 s.	
PARIS (Anst.) dép.	3 11	10 31	8 56 s.	11 9	MONTAUBAN d.	1 40	3 37	4 32	7 30	9 44	12 28 m.	10 53	5 48 m.	Mercuès.....	6 23	7 50 s.	1 7	7 7	
LIMOGES (arrivé)	1 57	4 34 m.	2 58	8 53	Causade.....	—	4 1	5 20	8 11	10 6	—	11 33	8 1	Donelle (Arrêt).....	6 30	8 9	1 18	7 20	
LIMOGES (dép.)	3 16	4 41	3 4	9 29	Labenne.....	—	—	6 9	8 52	—	—	12 13 s.	8 43	Parnac.....	6 36	8 20	1 24	7 27	
BRIVE (arrivé)	6 23	6 28 s.	4 39	12 23	Cieurac.....	—	—	6 19	9 1	—	—	12 22	8 52	Luzoch.....	6 49	8 46	1 36	7 43	
BRIVE (dép.)	6 45	7	4 54	1 12	Sept-Pons.....	—	—	6 38	9 13	—	—	12 34	9 4	Castelfranc.....	6 52	—	1 39	7 46	
Gignac-Cressensac	7 20	—	—	1 47	CAHORS. { arr.	2 45	4 38	6 42	9 21 s.	10 48	1 24	12 42	9 12	Puy-l'Évêque.....	7 1	9 11	1 47	7 53	
SOULLAC (arr.)	7 40	7 38	5 30	2 7	CAHORS. { dép.	2 49	4 40	7 6	5 57 m.	10 47	1 28	—	9 29	Duravel.....	7 3	9 35	2 54	8 6	
SOULLAC (dép.)	7 45	7 40	5 33	2 10	Espère.....	—	—	7 19	6 11	—	—	—	9 41	Soturac-Touzac.....	7 16	9 37	2 2	8 14	
CAZOULÈS.....	7 53	—	—	2 13	St-Denis-Catus.....	—	—	7 33	6 25	—	—	—	9 41	Fumel.....	7 25	10 2	2 11	8 27	
Lamothe-Fénelon.....	8 9	—	—	2 34	Thédirac-Peyril.....	—	—	7 47	6 41	—	—	—	9 54	LIBOS.....	7 31	10 9	2 17	8 33	
Nozac.....	8 19	—	—	2 44	Dégagnac.....	—	—	7 56	6 50	—	—	—	10 7	PARIS (Orsay).....	11 25	—	4 23	8 39	
GOURDON.....	8 31	8 8	5 58	2 56	Saint-Clair.....	—	—	8 6	6 59	—	—	—	10 16						
Saint-Clair.....	8 40	—	—	3 5	GOURDON.....	—	—	8 21	7 16	11 27	—	—	10 25						
Dégagnac.....	8 51	—	—	3 16	Nozac.....	—	—	8 30	7 25	—	—	—	10 38						
Thédirac-Peyrilles.....	9 2	—	—	3 27	Lamothe-Fénelon.....	—	—	8 39	7 35	—	—	—	10 46						
Saint-Denis-Catus.....	9 13	—	—	3 38	CAZOULÈS.....	—	—	8 53	7 50	—	—	—	10 55						
Espère.....	9 22	—	—	3 47	SOULLAC { a.	3 47	5 52	9 1	7 58	11 48	—	—	11 8						
CAHORS (arrivé).....	9 32	8 47	6 34	3 57	SOULLAC { d.	3 48	5 57	9 6	8 7	11 49	—	—	11 18						
CAHORS (dép.).....	9 41	8 53	6 43	4 7	Gignac-Cressensac	—	—	9 36	8 40	—	—	—	11 44						
Sept-Pons.....	9 51	—	—	4 18	BRIVE { a.	4 24	6 33	10 7	9 11	12 25 m.	3	—	12 12						
Cieurac.....	10 5	—	—	4 34	BRIVE { d.	4 28	7 7	—	—	12 32	3 6	—	12 50 m.						
Lamothe-Fénelon.....	10 12	—	—	4 42	PARIS (A.) arr.	11 51 m.	4 14 m.	—	—	8 29	10 24	—	—						
Causade.....	10 45	9 35	7 20	5 17	PARIS (O.) arr.	11 59	4 23	—	—	8 38	10 33	—	—						
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	7 46	5 54															
TOULOUSE.. arr.	12 13	10 49 s.	8 38	7 51															

De Cahors à Libos

Station	1 ^{re} class.	2 ^e class.	3 ^e class.
CAHORS. — dép.	6 55	7 28 s.	12 53 s.
Mercuès.....	6 23	7 50 s.	1 7
Donelle (Arrêt).....	6 30	8 9	1 18
Parnac.....	6 36	8 20	1 24
Luzoch.....	6 49	8 46	1 36
Castelfranc.....	6 52	—	1 39
Puy-l'Évêque.....	7 1	9 11	1 47
Duravel.....	7 3	9 35	2 54
Soturac-Touzac.....	7 16	9 37	2 2
Fumel.....	7 25	10 2	2 11
LIBOS.....	7 31	10 9	2 17
PARIS (Orsay).....	11 25	—	4 23

De Libos à Cahors

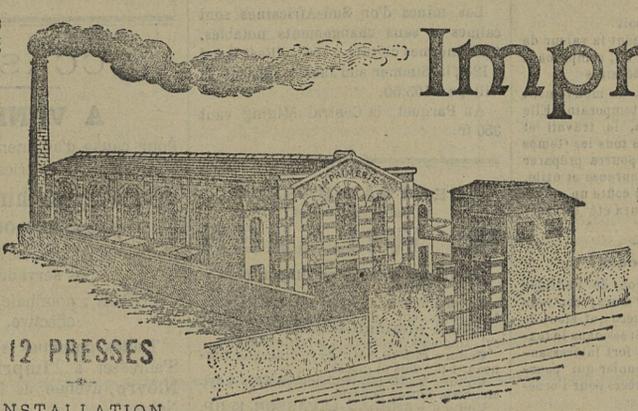
Station	1 ^{re} class.	2 ^e class.	3 ^e class.
PARIS (Orsay).....	7 55 s.	10 56 s.	7 26 s.
LIBOS.....	7 55 s.	3 17	9 9
Fumel.....	8 11	3 24	9 15
Soturac-Touzac.....	8 11	3 34	9 25
Duravel.....	8 18	3 41	9 32
Puy-l'Évêque.....	8 25	3 48	9 39
Prayssac (Arrêt).....	8 32	3 55	9 46
Castelfranc.....	8 39	4	9 51
Luzoch.....	8 50	4 10	10 1
Parnac.....	8 58	4 18	10 9
Donelle (Arrêt).....	9 3	4 23	10 14
Mercuès.....	9 8	4 28	10 19
CAHORS. — Arr.	9 20	4 40 s.	10 31 s.

De Cahors à Capdenac

Station	1 ^{re} class.	2 ^e class.	3 ^e class.
CAHORS. — dép.	7 11 s.	1 27	6 47 s.
Cabessut, halte.....	7 20	1 36	6 56
Arcambal.....	7 31	1 47	7 5
Vers.....	7 40	1 56	7 13
Saint-Géry.....	7 49	2 4	7 21
Conduché.....	8 2	2 17	7 32
Saint-Cirq, halte.....	8 9	2 24	7 39
St-Martin-Labouval.....	8 26	2 33	7 46
Calvignac, halte.....	8 34	2 41	7 52
Cajarc.....	8 48	2 55	8 3
Montbrun, halte.....	8 59	3 6	8 12
Toirac.....	9 9	3 16	8 20
Lamadaine.....	9 22	3 29	8 31
CAPDENAC. — Arr.	9 34	3 41	8 42
PARIS (Orsay).....	11 25	4 23	8 38

De Capdenac à Cahors

Station	1 ^{re} class.	2 ^e class.	3 ^e class.
PARIS (Orsay).....	8 47 s.	—	10 56 s.
CAPDENAC. — Dép.	7 29 s.	11	5 39 s.
Lamadaine.....	7 40	11 11	5 51 s.
Toirac.....	7 50	11 21	6 3
Montbrun, halte.....	7 58	11 29	6 12
Cajarc.....	8 18	11 38	6 24
Calvignac, halte.....	8 18	11 48	6 35
St-Martin-Labouval.....	8 25	11 54	6 44
Saint-Cirq, halte.....	8 32	12 7	6 53
Conduché.....	8 38	12 17	7 1
Saint-Géry.....	8 50	12 18	7 20
Vers.....	8 55	12 23	7 26
Arcambal.....	9 3	12 31	7 46
Cabessut, halte.....	9 12	12 40	7 55
CAHORS. — Arr.	9 20	12 48	7 54



Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Nogentais
 DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE
 de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue
 du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux
 des Associations des Anciens Elèves :
 de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,
 DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,
 du Lycée Fénelon et du Lycée Molière
 de nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS